

C'est voté

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 6 JANVIER 2023

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Agir autour de 3 axes



**L'Assemblée départementale gardoise s'est réunie
en séance plénière vendredi 6 janvier 2023 pour
voter son budget primitif (BP) 2023
1 217 177 390,81€ dont
957 054 262,08€ en fonctionnement et
260 123 128,73€ en investissement**

SOMMAIRE

Mot de Françoise Laurent-Perrigot

Présidente du Conseil départementalp. 3

3 axes et 22 engagements en chiffresp. 4

Un budget 2023 ambitieux et maîtrisép. 5

*Le Conseil départemental renforce son action en faveur des Gardoises et des Gardois
avec 4 projets phares*p. 8

avec 4 schémas départementaux créés ou renouvelés en 2023p. 8

3 axes prioritaires :

- Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin
- Protéger notre santé et notre qualité de vie
- Relier les personnes et les territoires

Les 2 schémas votés fin 2022 et mis en œuvre en 2023 :

- Schéma départemental des solidarités sociales sur la période 2022/2027
 - Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité sur la période 2023/2028

Les 4 schémas créés ou renouvelés en 2023 :

- Schéma départemental des mobilités
- Schéma départemental des sports
- Schéma départemental des enseignements artistiques
- Schéma départemental de la lecture publique

4 projets phares :

- La création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL)
- La création des Maisons du Conseil départemental
 - L'accompagnement du Conseil départemental des jeunes
- La modernisation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap



“ Ces dernières années, grâce à une gestion rationnelle de nos finances, avec des efforts conséquents pour contenir nos dépenses, nous avons pu en même temps moderniser et renforcer le service public, investir fortement dans des chantiers structurants et réduire la part de notre dette.

Le Conseil départemental a pu, par sa volonté politique, malgré un contexte économique, sanitaire et social complexe, assumer pleinement ses missions avec une ligne de conduite volontariste, solidaire et responsable.

Malgré l'absence de leviers fiscaux et de visibilité à courts et moyens termes, la situation budgétaire de notre collectivité est saine et nous permet d'être, en 2023 encore, pleinement au service de tous les Gardois et de leurs territoires.

Notre budget prévisionnel pour 2023 fixe des objectifs et donne un sens à notre action, c'est-à-dire à la fois une orientation et une signification.

Ainsi, en 2023, nous allons renforcer notre niveau d'investissement pour doter le Gard d'infrastructures et de services qui répondent aux besoins de ses habitants, notamment sur la transition énergétique, les collèges, les routes, les barrages, l'aide aux collectivités et aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Cette année encore, nous allons poursuivre la mise en œuvre d'une politique ambitieuse dans tous les domaines de compétence que la Loi nous fixe, comme dans ceux que nous avons librement choisis, tout en faisant face à l'inflation et à l'augmentation de la masse salariale.

Notre budget prévisionnel 2023 nous donne également les moyens de porter les orientations des différents schémas adoptés ou à venir.

Ces schémas départementaux donnent un cadre aux objectifs fixés par l'Assemblée délibérante. Ils permettent d'apprécier les besoins de la population et de déterminer les actions à mettre en œuvre pour répondre à chaque situation.

2023 est d'ailleurs la première année de mise en œuvre du nouveau Schéma unique des solidarités sociales. À ce titre, seront notamment engagés : la création de places supplémentaires pour accueillir les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, le développement d'habitat inclusif, la mise en place d'accompagnements d'insertion renforcés, et bien d'autres actions.

Pour continuer à prendre des engagements et à les concrétiser, avec et pour les Gardoises et les Gardois, nous savons pouvoir compter sur des finances saines et surtout sur l'engagement des agents du Conseil départemental pour bâtir ensemble notre maison commune.

C'est important et essentiel pour faire de 2023 une année utile pour le Gard et les Gardois. ”

Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil départemental du Gard

3 axes et 22 engagements en chiffres

Un budget de plus de 1,2 milliard d'euros

dont 957 M€ en fonctionnement et 260 M€ en investissement



AXE 1 - Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin 546 M€

- 1 - Accompagner les choix de vie des personnes âgées et favoriser l'inclusion des personnes handicapées **220,01 M€**
- 2 - Mener une politique d'insertion au service de l'emploi **197,06 M€**
- 3 - Soutenir les parents et les enfants de la naissance à l'adolescence **77,03 M€**
- 4 - Faire du logement une priorité **10,68 M€**
- 5 - Soutenir l'activité et l'emploi **701 340 €**
- 6 - Favoriser la réussite de tous les jeunes **37,75 M€**
- 7 - Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes **224 150 €**
- 8 - Aider les plus vulnérables **2,72 M€**



AXE 2 - Protéger notre santé et notre qualité de vie 115 M€

- 9 - Favoriser le développement d'une agriculture durable pour une alimentation de qualité **839 758 €**
- 10 - Réussir la transition écologique **21,08 M€**
- 11 - Construire une destination touristique d'exception **3,46 M€**
- 12 - Aménager le territoire en soutenant les dynamiques territoriales **13,8 M€**
- 13 - Militer pour la culture pour tous **5,82 M€**
- 14 - Faire du sport la clé de l'épanouissement de chacun **6,27 M€**
- 15 - Agir pour lutter contre les risques **60,95 M€**
- 16 - S'engager pour la santé et les soins partout et pour tous **1,56 M€**
- 17 - Développer la lecture publique sur l'ensemble du département **235 200 €**



AXE 3 - Relier les personnes et les territoires 70 M€

- 18 - Soutenir une vie associative locale **6,7 M€**
- 19 - Garantir et simplifier les services de proximité **6,92 M€**
- 20 - Mieux circuler et se déplacer **53,97 M€**
- 21 - Connecter chacun au très haut débit **450 000 €**
- 22 - Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence **1,95 M€**

Moyens et Ressources

486 M€

Fonctionnement des services publics départementaux (salaires, locaux, matériel, équipements, énergie, charges...)

Un budget 2023 ambitieux et maîtrisé

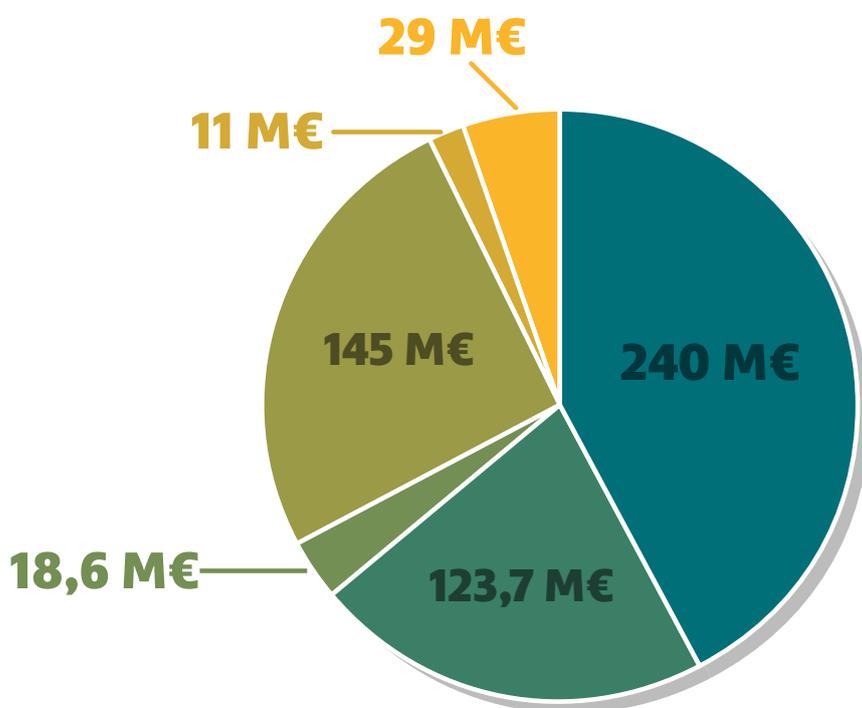
Ce budget confirme que, grâce à une gestion rationnelle de ses finances, avec des efforts conséquents pour réduire ses dépenses depuis plusieurs années, le Conseil départemental peut en même temps moderniser et renforcer le service public, investir fortement dans des chantiers structurants et réduire la part de sa dette.

Des recettes réelles de fonctionnement qui permettent de dégager une épargne brute en hausse

Le niveau d'épargne brute prévisionnel se situe pour l'exercice 2023 à un niveau toujours conséquent de 55,6 M€ (50,2 M€ en 2022).

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 931,5 M€ (en progression de + 36 M€ par rapport à celles estimées lors du budget primitif 2022).

Recettes : pas de leviers fiscaux mais de bons résultats conjoncturels



 TVA compensatoire de la perte de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) portée à 240 M€.

 Taxe spéciale sur les contrats d'assurance estimée à 123,7 M€.

 Fonds national de péréquation des DMTO à 18,6 M€.

 Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) maintenus à un haut niveau d'encaissement avec une estimation à 145 M€.

 Taxe départementale de consommation finale d'électricité (TDCFE) de 11 M€.

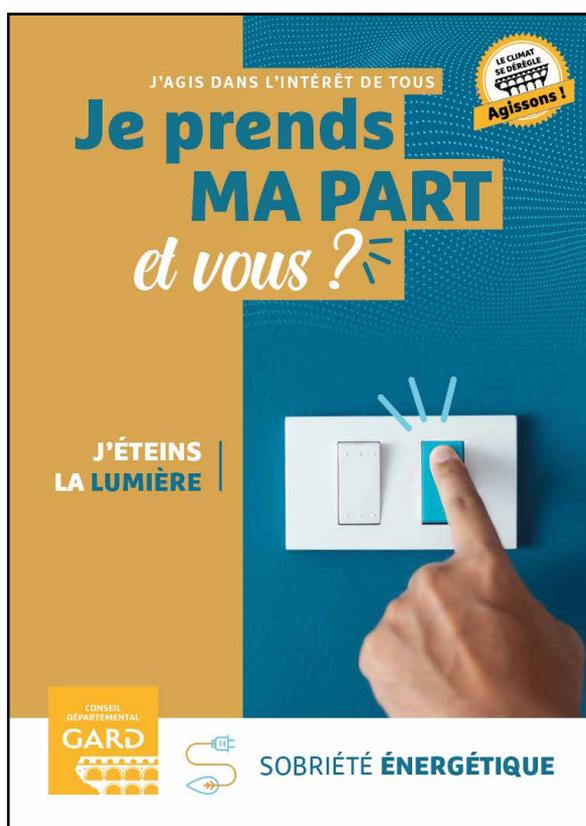
 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises portée à 29 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent de leur côté 875,9 M€, en progression de + 30,7 M€ par rapport au Budget primitif 2022.

Cette progression résulte principalement des conséquences des hausses sur les 3 postes suivants :

- ▶ Des dépenses liées aux ressources humaines en augmentation globale de + 8,5 M€ par rapport au budget primitif 2022 qui tiennent compte, outre l'impact classique du Glissement vieillesse technicité (GVT) d'un exercice sur l'autre, des revalorisations salariales intervenues dans le courant de l'année 2022 (augmentation de + 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires au 01/07/2022, revalorisation de certaines grilles indiciaires, du complément indiciaire de traitement pour les personnels médico-sociaux issus des accords dits Laforcade dans la continuité du Ségur, non prévues au budget primitif 2022, mais inscrites au budget primitif 2023 pour la totalité d'une année pleine).
- ▶ Des dépenses liées à l'impact de l'évolution des coûts de l'énergie avec les dotations supplémentaires pour les collèges, pour les halles de sport et pour la collectivité.
- ▶ Des dépenses sociales en augmentation globale de + 13,3 M€ dont + 1,9 M€ pour les Allocations individuelles de solidarité (AIS) avec l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la Prestation de compensation du handicap (PCH) et le Revenu de solidarité active (RSA). Et surtout + 7 M€ pour la mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales.

Au total, l'augmentation d'un montant de 30,7 M€ des dépenses réelles de fonctionnement représente une évolution de 3,63 %, ce qui reste inférieur aux 3,8 % d'évolution prévus dans le cadre du pacte de confiance pour l'exercice 2023.



Près de 19 M€ pour renforcer les aides octroyées aux associations, aux collectivités et aux acteurs sociaux

Avec les contrats territoriaux, le Conseil départemental formalise son engagement auprès des autres collectivités en s'appuyant notamment sur le Crédit départemental d'équipement (CDE) et sur le Dossier d'intérêt départemental (DID). Ils constituent un puissant levier pour dynamiser l'investissement sur notre territoire.

Ainsi, au titre des subventions dans le cadre des contrats avec les communes et leurs groupements, il est proposé 13 M€ en investissement.

A cela s'ajoutent, en termes d'accompagnement de la collectivité, toutes les subventions accordées aux associations locales à hauteur de 6,7 M€.

Ce fort soutien du Conseil départemental sur l'ensemble du territoire se traduit notamment par un engagement conséquent en matière de Politique de la ville sur les 7 contrats de ville et les 18 quartiers concernés. Il s'agit, au moyen de ces interventions, d'accompagner le lien social sur ces territoires afin d'améliorer le quotidien de vie des 10 % de la population gardoise qui y réside.

Des dépenses d'investissement en hausse pour soutenir l'activité économique et les collectivités gardoises avec 260,1 M€

Concrètement, les principaux postes de dépenses réelles hors dette concernent

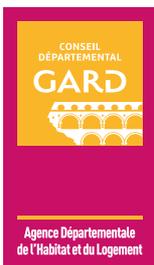
- les routes et les mobilités (48,5 M€),
- l'eau et la valorisation du patrimoine naturel (13,5 M€)
- les Centres médico-sociaux (6,3 M€).
- la construction et la réhabilitation des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) (5,2 M€),
- le SDIS (5 M€),
- les logements sociaux (4,7 M€),
- la transition énergétique (4,5 M€),
- le Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap (4 M€),
- le Parc Meynier de Salinelles (0,6 M€),
- les Maisons du Conseil départemental (0,45 M€),

Une gestion saine qui permet la poursuite de la stabilisation de l'endettement

La maîtrise de l'endettement est une préoccupation constante de la collectivité afin de pouvoir assurer le financement d'une partie de ses dépenses d'investissement tout en maintenant une capacité de désendettement correcte, voire une diminution en fonction du résultat 2022 qui sera affecté en investissement en 2023.



Le Conseil départemental renforce son action en faveur des Gardoises et des Gardois avec 4 projets phares



2022 a vu le lancement de 2 projets phares : le Conseil départemental des jeunes et la restructuration du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap. L'année 2023 débute avec la création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL) qui vient de réunir son premier Conseil d'administration. Cette année verra aussi la création des premières Maisons du Conseil départemental. Ces projets illustrent pleinement la politique de renforcement des services publics souhaitée pour ce mandat.

La feuille de route définie dans le projet politique conduira également dans les mois à venir, à l'élaboration et à la concertation menée autour des Schémas des mobilités, des sports, des enseignements artistiques, et de la lecture publique.

Rappelons que 2 autres schémas ont été adoptés en cette fin 2022 :

- le Schéma départemental des solidarités sociales avec 7 M€ consacrés en 2023
- le Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité 2023/2028 avec un peu plus de 3,4 M€.

avec 4 schémas départementaux créés ou renouvelés en 2023

ELABORATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES MOBILITÉS

Faciliter et améliorer les déplacements durables et plus sûrs pour les Gardoises et les Gardois est un enjeu majeur pour le Conseil départemental qui dispose de plus de 4 700 km de routes et de voies vertes sur son territoire, 3 128 ponts (représentant 444 896 m²) et 7 500 murs de soutènement (représentant 1 200 000 m² pour un linéaire de 450 Km), qu'il convient de maintenir entretenus.

Ce nouveau Schéma vise à déterminer à moyen terme des orientations stratégiques et à définir les moyens budgétaires alloués pour sa mise en œuvre.

Le budget 2023 s'articule autour des quatre grandes politiques départementales de mobilité qui seront détaillées dans le Schéma des mobilités :

- Préparer le réseau gardois aux enjeux de demain.
- Exploiter, entretenir et gérer le patrimoine routier.
- Moderniser et sécuriser les déplacements quotidiens.
- Créer un réseau d'itinéraires cyclables structurant pour notre territoire.

54 M€ consacrés à la mobilité pour mieux circuler et se déplacer dans le Gard



ELABORATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SPORTS

La politique sportive s'appuie aujourd'hui sur certains axes forts mais qui méritent d'être réinterrogés au vu des évolutions des pratiques et des besoins des acteurs du monde sportif. Ce sera l'objet du 1er Schéma départemental des sports qui verra le jour courant 2023. Il permettra de redéfinir les grandes orientations de la politique sportive départementale. En ce sens, une consultation de la population ainsi que des rencontres territoriales et départementales ont été organisées afin de faire émerger les besoins et les enjeux de demain. Le Schéma départemental des sports se nourrira du diagnostic réalisé et des résultats de ces concertations.

Rappelons qu'en mars 2020, le label « Terre de Jeux » Paris 2024 a été attribué au Conseil départemental avec pour objectif de valoriser sa politique de « sport pour tous et partout ». Ce label permet non seulement de mettre en lumière les nombreuses actions déjà existantes et soutenues par le Conseil départemental, mais aussi d'en développer certaines ou d'en créer de nouvelles qui s'inscriront en droite ligne de ce nouveau schéma.

6,27 M€ consacrés au sport, clé de l'épanouissement de chacun



ACTUALISATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Le Conseil départemental va renouveler son Schéma des enseignements artistiques en 2023 afin de favoriser l'accès de tous les publics et notamment des jeunes à la pratique de la musique, de la danse et du théâtre. Les crédits votés en fonctionnement permettront de mettre en œuvre les premières orientations de ce schéma. Ces moyens permettront notamment un équilibre territorial de l'offre qui sera renforcée y compris en termes de qualité.

L'objectif sera également de travailler sur les accès : une harmonisation tarifaire est souhaitable pour ouvrir l'offre à tous les publics. Enfin, l'accessibilité est un enjeu pour les publics en situation de handicap et les personnes en difficulté sociale.

L'offre sera aussi diversifiée car certaines disciplines sont encore peu développées ; seuls quelques conservatoires proposent des cursus danse et théâtre en plus de l'habituel cursus musical.

S'agissant de subventions en faveur des enseignements artistiques, il est proposé l'inscription d'un montant de 250 000 € en dépenses de fonctionnement.

5,82 M€ consacrés afin de militer pour la culture pour tous

ACTUALISATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE

En 2023, le Conseil départemental actualisera son Schéma départemental de la lecture publique, issu de la concertation avec les élus et les équipes des territoires pour un réseau de bibliothèques de qualité.

Ainsi, un nouveau conventionnement adapté aux collectivités (Communautés de communes, d'agglomérations ou Communes) encouragera le développement de la lecture publique en direction de tous les publics gardois.

Un programme de formations sera proposé aux professionnels et bénévoles, ainsi que des collections adaptées (par exemple « malles petite enfance », « Faciles à lire ») et innovantes (livres numériques, expositions). Une diffusion accrue (navettes de réservations) est prévue en direction des bibliothèques du réseau.

Enfin, des animations choisies en partenariat avec le réseau, contribueront également à la dynamique des bibliothèques accompagnées par la Direction du livre et de la lecture.

235 200 € consacrés au développement de la lecture publique dans le Gard





Hôtel du Département
3, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

